



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis de report 2

Réf. : IC 01-03-2021

Date : 10-03-2021

Pays :	Maroc
Description de la mission :	Analyse des opportunités d'accès au travail des migrants dans le secteur privé et pour l'auto-emploi dans la région de Tanger Tétouan al Hoceima.
Nom du projet :	Synergies entre l'engagement du secteur privé et l'engagement de la diaspora.
Durée de la mission :	30 jours

L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse mail suivante : procurement.morocco.org ; au plus tard le 21 avril 2021 à 16h30 (heure de Rabat).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-après : procurement.morocco@undp.org

Le PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

En 2019, le nombre de migrants internationaux s'élevait à 272 millions, ce qui représente 3,5% de la population mondiale . En termes de répartition régionale, l'Europe accueille le plus grand nombre de migrants internationaux (82 millions), suivie de l'Amérique du Nord (59 millions) et de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale (49 millions) .

Le taux croissant de migrations constitue un défi mais aussi une opportunité de développement majeur pour les communautés qui les reçoivent. Ils peuvent contribuer positivement à leurs pays d'accueil aussi bien à travers des activités d'ordre socioculturelles qu'économiques. Le Rapport sur les migrations dans le monde 2020 montre bien comment les migrants peuvent promouvoir des secteurs économiques innovants ainsi que

l'entrepreneuriat. Les migrants apportent également des contributions économiques importantes à leur pays d'origine à travers des transferts de fonds destinés à des familles vulnérables. La diaspora réalise également des investissements directs et crée de nouvelles entreprises et de l'emploi dans leur pays d'origine.

Cependant, bien que leur rôle soit reconnu dans les économies locales, les réfugiés et les migrants restent encore des groupes souvent mal desservis dans leurs pays d'accueil. Plusieurs réfugiés et migrants peinent à reconstruire leur vie par un emploi et améliorer leurs moyens de subsistance. Les migrants et les réfugiés ont besoin du travail, d'éducation et du développement des compétences, ainsi que d'autres opportunités pour reconstruire leur vie et contribuer ainsi à l'évolution de la communauté. Pour combler cet écart, il est impératif d'impliquer le secteur privé qui a un rôle majeur à jouer dans ce contexte.

Le secteur privé peut contribuer à l'intégration des migrants directement à travers : l'offre d'emploi aux migrants ; la fourniture de services tels que la formation professionnelle, les stages, le microcrédit ainsi qu'à travers l'appui aux initiatives économiques des migrants. Comme l'a observé le Forum économique mondial, de nombreuses entreprises comptent effectivement sur les compétences et les talents des migrants et bénéficient directement de la diversité des effectifs et de l'expansion des marchés de migrants.

Le Maroc, en raison de sa nouvelle situation migratoire en tant que pays d'accueil, a souverainement lancé en 2013 une nouvelle Politique Nationale d'Immigration et d'Asile, basée sur une approche humaniste, globale et intégrée. Il est convaincu du rôle central que les mobilités humaines jouent dans le développement humain ; et que l'emploi des migrants constitue un élément clé dans le processus d'intégration, essentiel à leur participation active dans la société d'accueil. A ce titre, deux opérations de régularisation de la situation administrative des migrants en séjour irrégulier au Maroc ont été menées respectivement en 2014 et fin 2016-2017 qui ont permis à près de 50 000 migrants en situation irrégulière d'avoir accès à un permis de séjour et de faciliter leur l'accès aux services publics, notamment à la formation professionnelle et l'emploi.

En matière d'accès à l'emploi salarié, des efforts ont été déployés par les institutions publiques concernées pour faciliter l'intégration des migrants régularisés et réfugiés dans les dispositifs d'insertion économique et professionnelle existants et améliorer les procédures de recrutement des salariés étrangers de manière générale. Dans le même sens, l'évolution du cadre juridique en matière d'accès des étrangers à l'emploi offre également des perspectives pour les migrants, notamment le nouveau statut d'auto-entrepreneur, les évolutions dans le domaine des coopératives et l'extension de l'accès des étrangers à certains métiers réglementés.

Les données concernant le travail des migrants selon la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) montrent qu'il est passé à 26 283 en 2017. La majorité des travailleurs migrants (9 578) travaillent dans le secteur des services, suivie de 3 779 migrants travailleurs du secteur du commerce, 2 689 dans la fabrication et 2 410 dans la construction. En revanche, l'agriculture, le secteur de la foresterie et de la pêche ne compte que 354 travailleurs migrants. Il est à noter aussi que ces données donnent très peu de précisions sur le travail indépendant et le secteur informel, ce qui complique la mesure de l'impact réel de la migration sur le marché de travail au Maroc. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est l'une des régions marocaines où vivent la plupart des migrants, dont 1 200 étaient en cours de régularisation rien qu'en 2017. Selon les estimations des ONG de la région, environ 2 500 migrants réguliers vivent encore dans la région dont environ 800 dans la ville de Tanger.

La situation des travailleurs informels, où sont embauchés la majorité des migrants, est particulièrement critique. L'emploi informel est estimé à près de 80% de la population active. Le nombre de migrants entrant sur le marché du travail reste cependant limité, en partie en raison du manque de partage d'informations avec les employeurs potentiels et d'un manque de connaissances sur les migrants et les entreprises bien que les services et les programmes d'aide à l'emploi de l'ANAPEC sont désormais ouverts aux migrants régularisés.

Le travail dans le milieu informel limite encore davantage l'accès des migrants à la protection sociale et aux services de base, et les expose à des risques accrus d'exploitation, y compris le travail forcé et la traite des êtres humains. En raison de l'épidémie de COVID -19, Il y a également des risques concernant l'augmentation du chômage dans le secteur privé en raison de la fermeture d'entreprises pendant les mesures de confinement.

La société civile essaye par tous les moyens de palier à cette situation, 95% des services sociaux pour les migrants réguliers et irréguliers sont proposés par différentes associations telles que la Fondation Orient Occident, MS-2 et l'ALCS. Aussi, l'Entraide Nationale (EN), qui est une institution publique en charge de l'assistance sociale aux personnes dans le besoin, a mis en place quelques programmes pour les migrants réguliers et irréguliers afin de bénéficier de formations professionnelles dans différents secteurs comme la mécanique, la coiffure, l'habillement et la construction. Cette formation est offerte pour une durée d'un ou deux ans, elle a permis à certains migrants d'accéder à des opportunités d'emploi dans le secteur informel.

Le statut d'auto-entrepreneur existe au Maroc depuis 2015 et peut être aussi une solution idéale pour plusieurs migrants, il est mis en œuvre par l'Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises également appelée « Maroc PME ». Le statut s'adapte bien aux jeunes ayant une première expérience de travail professionnel pour franchir le pas du marché informel et commencer à entrer sur le marché du travail régulier et accéder aux avantages sociaux. Les auto-entrepreneurs peuvent bénéficier de procédures administratives rationalisées, de la possibilité de facturation, d'exonération de TVA, d'une fiscalité avantageuse et il est attendu qu'ils puissent faciliter l'accès à une couverture sociale et médicale.

Les migrants peuvent ainsi s'inscrire comme auto-entrepreneurs et être en possession d'une carte officielle indiquant le type d'activité qu'ils exercent, cela peut être d'une grande importance, en particulier pour les professions pour lesquelles il est plus difficile d'accéder à un contrat régulier. De plus, le statut d'auto-entrepreneur pourra être utilisé comme motif de renouvellement du permis de séjour, ou d'échange d'un visa d'études ou d'un visa de regroupement familial en un permis de travail de longue durée. Ainsi, devenir auto-entrepreneur et créer sa propre entreprise peut devenir une option très intéressante pour les migrants, qui n'auraient pas besoin de chercher un emploi sur le marché du travail.

Dans l'objectif de mieux comprendre les opportunités de travail dans le secteur privé que le marché marocain peut offrir, le PNUD, en collaboration avec l'OIM, lance cette étude préliminaire pour l'analyse des opportunités existantes de travail des migrants dans le secteur privé ainsi que les opportunités d'auto-entreprendre dans la région de Tanger Tétouan Al Hoceima. Cette étude s'encadre dans le Programme Mondial OIM-PNUD « Placer la migration au service du développement durable », mise en œuvre en collaboration avec le Gouvernement du Maroc et grâce au soutien financier de La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC).

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS

Objectif de l'étude :

L'objectif de cette étude est d'analyser les opportunités existantes pour l'emploi et l'auto-emploi des migrants dans le secteur privé dans la région de Tanger Tétouan al Hoceima. L'étude va tenir compte de la nature du secteur privé et des migrants dans la région ainsi que des avantages et des contraintes de la promotion de la diversité dans les entreprises ainsi que l'entrepreneuriat. L'étude adoptera une approche sensible au genre et examinera les différentes opportunités et contraintes pour l'emploi et l'auto-emploi des migrants hommes et femmes.

Objectifs spécifiques :

Du côté des employeurs (offre du travail) :

- Cartographier et caractériser dans la région les principaux acteurs impliqués dans le marché de travail concernant les migrants, et notamment ceux du secteur privé ayant travaillé ou voulant travailler pour l'insertion des migrants.
- Définir les opportunités et les avantages, dont l'importance de la diversité dans les entreprises, du recrutement des migrants par le secteur privé dans la Région.
- Définir le rôle que le secteur privé peut jouer et les mesures à prendre pour intégrer les personnes migrantes dans le marché de l'emploi en tenant compte de la valeur ajoutée des migrants pour le secteur privé.

Du côté des migrants (Demande du travail) :

- Définir le profil des migrants en termes d'éducation et de compétences, d'expérience professionnelle antérieure, de potentiel d'entrepreneuriat, de besoins de requalification, spécifiques pour les hommes, les femmes et les jeunes.
- Identifier les principales opportunités et contraintes pour les migrants pour accéder au marché du travail et obtenir le statut d'auto-entrepreneur, y compris les voies de sortie de l'emploi informel vers le secteur formel.

Du côté de la gouvernance de l'emploi :

- Analyser les principales politiques et réglementations ainsi que les programmes et projets existants dans la région sur l'emploi et le travail indépendant des migrants, les principales opportunités et lacunes.
- Profilage des prestataires de services existants : identifier les organisations existantes dans les secteurs public, privé et SCO travaillant à la promotion de l'emploi des migrants et du travail indépendant (agences de placement, ONG travaillant avec les migrants, établissements de formation), gamme actuelle de services fournis et niveaux de coopération ainsi que toutes bonnes pratiques et opportunités d'amélioration.

La portée et les limites de l'étude :

La recherche ne sera menée que dans une région du Maroc et se concentrera sur les opportunités d'emploi et de d'auto-emploi pour les migrants. La situation et les opportunités pour d'autres groupes de migrants tels que les investisseurs migrants et les travailleurs domestiques ne sont pas incluses dans le champ de cette recherche.

Livrables :

1. Une note méthodologique détaillée expliquant comment l'étude sera entreprise, les outils de collecte des données ainsi qu'un plan de travail complet (4 jours).
2. Travail de terrain/cartographie des acteurs et Rapport préliminaire (20 jours).
3. Rapport final et synthèse en 3 pages (6 jours).

La structure des livrables doit être préalablement discutée et convenue avec le PNUD. Dans le cadre de cette consultation, la structure générale d'un rapport d'étude sera établie comme suit :

- Résumé exécutif : mettant en exergue les résultats principaux et prioritaires, les conclusions, les apprentissages et les recommandations les plus importantes.

- Introduction : l'objectif de l'étude, les principales questions et le processus de l'étude.
- Méthodologie : description de l'approche méthodologique adoptée, l'argumentation sur la méthode appliquée, les outils conçus pour la collecte d'informations et les analyses menées ainsi qu'une évaluation du processus de réalisation de l'étude.
- Résultats de l'étude : description des constats, des données et des observations pertinentes pour répondre aux questions spécifiques posées dans les TDR, ainsi qu'une revue documentaire et les entretiens effectués.
- Recommandations : doivent contenir des propositions pratiques, applicables et vulgarisées.
- Annexes : doivent comprendre la description de la méthodologie, les outils utilisés, la liste des interviewés, les références, la bibliographie et les tableaux qui résument les informations recueillies et analysées.

Durée de la consultation : Un consultant national individuel durant 30 jours étalée sur 3 mois du 15 avril au 15 juin 2021.

Phases proposées pour l'étude :

PHASE	Nombre de jours	Résultats
Phase de lancement		
Examen documentaire et développement d'une méthodologie et d'outils détaillés pour l'étude (questionnaires, formulaires d'enquête, etc.)	4 jours	Analyse des documents existants, des études, des rapports ainsi que des lois, réglementations et autres informations disponibles dans des sources de données ouvertes. Méthodologie détaillée et outils pour la phase de terrain développés et testés.
Travail de terrain et rapport préliminaire		
Entretiens individuels avec des experts, des représentants d'entreprises privées et d'associations professionnelles, des autorités locales travaillant sur l'emploi et le travail indépendant des migrants, les questions d'éducation, les organisations de la société civile et de migrants... Enquête auprès des organisations du secteur privé Discussions de groupe avec des migrants	20 jours	Au moins 10 entretiens individuels approfondis semi-structurés menés avec des représentants des secteurs privé, étatique et des OSC. Au moins 5 organisations participent à l'enquête. Au moins quatre groupes de discussion - avec des hommes migrants, des femmes migrantes, des jeunes migrants et des auto-entrepreneurs migrants
Analyse et rapport final		

Analyser les résultats de l'étude, discuter des principales conclusions et préparer un rapport final	6 jours	Les résultats sont présentés et discutés, les principales recommandations élaborées, le rapport final préparé
--	---------	---

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

I. Qualifications académiques :

- Diplôme d'étude supérieur BAC+5 en sciences économiques et sociales ou équivalent.

II. Années d'expérience:

- Expérience de consultations d'au moins 10 ans.
- Expérience avérée en matière de migration et d'emploi.
- L'expérience d'un travail avec le système des nations unies serait également un atout.

III. Compétences :

- Maîtrise du Français et de l'Arabe, l'Anglais serait un atout.

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre :

- Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
- Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail (le cas échéant).
- Fournir un chronogramme de réalisation.

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

5. OFFRE FINANCIÈRE

[Les entités chargées du recrutement au PNUD choisiront l'un de ces deux mécanismes. L'offre forfaitaire est la méthode préférée, car elle relie clairement les résultats concrets aux paiements, laissant au consultant tous les risques imprévus liés à l'exécution de la livraison. Une fois que le mécanisme a été choisi, le deuxième doit être supprimé pour éviter tout malentendu]

• **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les

paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

- **Contrat journalier**

L'offre financière comprendra les honoraires journaliers, les frais de voyage et les indemnités journalières, sur des lignes séparées, et les paiements sont versés au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés.

Voyage :

Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

6. MODALITES DE PAIEMENT

Le consultant sera payé par tranche après validation des livrables 1 et 2, et 3 et 4.

Livable	Tranche de paiement
Après validation du livrable 1 : Une note méthodologique détaillée expliquant comment l'étude sera entreprise, les outils de collecte des données ainsi qu'un plan de travail complet (4 jours).	20 %
Après validation du livrable 2 : Travail de terrain/cartographie des acteurs et Rapport préliminaire (20 jours).	50 %
Après validation du livrable 4 : Rapport final et synthèse en 3 pages (6 jours).	30 %

7. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :

Le/la consultant(e) sera évalué(e) selon une combinaison de critères techniques et financiers. Le/la candidat(e) qui recevra la notation technique et financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

Phase 1 : Évaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères de l'évaluation technique	Points
------------------------------------	--------

Note méthodologique proposée	35
<i>Simple : 15 points</i>	
<i>Améliorée : 30 points</i>	
<i>Non conforme : 0 point</i>	
Chronogramme proposé	10
<i>En adéquation avec les délais de réalisation : 10 points</i>	
<i>Non-respect des délais : 0 points</i>	
Profil du candidat	25
<i>Diplôme d'étude supérieur en sciences économiques et sociales ou équivalent (20 points)</i> <i>Maîtrise de la langue anglaise +5 points</i>	
Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de migration et d'emploi	10
- < 10 ans : 0 points - 10 ans- 15 ans : 5 points - > 15 ans : 10 points	
Expérience de travail avec le système des Nations Unies.	10
Des références similaires dans le domaine de la consultation - migration et d'emploi (5 points par expérience similaire)	10
Total	100
Améliorée : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ; Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ; Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDR.	
Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu : → Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points) Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de références.	
Phase 2 : Analyse financière comparative des offres A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :	

P min	P : Prix de l'offre
$F = 100 * \frac{P - P_{\min}}{P - P_{\min}}$	P min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.
P	
Phase 3 : Analyse technico-financière :	
Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront calculées respectivement par les coefficients suivants :	
- 70% pour l'offre technique - 30% pour l'offre financière	
$N = 0,7 * T + 0,3 * F$	
Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N' la plus élevée.	

8. DEPOTS DES OFFRES

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, **au plus tard, le 21 avril 2021 à 16h00 (Heure de Rabat)** par email à procurement.morocco@undp.org, en spécifiant dans l'objet la référence suivante : **IC 01-03-2021 : « Analyse des opportunités d'accès au travail des migrants dans le secteur privé et pour l'auto-emploi dans la région de Tanger Tétouan al Hoceima ».**

9. ANNEXE

ANNEXE 1- Termes de référence ;

ANNEXE 2- Conditions générales relatives aux consultants individuels ;

ANNEXE 3- Lettre de soumission au pnud confirmant l'interet et la disponibilite du prestataire individuel (ic).